



Questions et réponses – Tout savoir sur la Lunette climatique

TRANSFERT DE CONNAISSANCES

MARS 2026

SOMMAIRE

Principaux constats	2
Mise en contexte de la Lunette climatique	3
Composantes de la Lunette climatique	4
Limites de la Lunette climatique	6
Processus d'élaboration	7

AVANT-PROPOS

L'Institut national de santé publique du Québec est le centre d'expertise et de référence en matière de santé publique au Québec. Sa mission est de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux dans sa mission de santé publique. L'Institut a également comme mission, dans la mesure déterminée par le mandat que lui confie le ministre, de soutenir Santé Québec, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et les établissements, dans l'exercice de leur mission de santé publique.

La collection *Transfert de connaissances* rassemble sous une même bannière une variété de productions scientifiques dont le format a été adapté pour une adéquation plus fine aux besoins de la clientèle cible.

Le présent document *Questions et réponses – Tout savoir sur la Lunette climatique* permet d'en savoir plus sur la conception et l'utilisation de la Lunette climatique, un outil de mobilisation interactif et clé en main. L'outil a été conçu pour les actrices et acteurs de la santé publique. Celui-ci vise à soutenir l'identification des opportunités de tenir compte des changements climatiques dans les pratiques professionnelles, tout en considérant l'équité.

La Lunette climatique a été financée par le gouvernement du Québec dans le cadre d'un mandat confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, visant à mettre en œuvre l'action *Déployer une stratégie de mobilisation en changements climatiques – volet santé* du Plan pour une économie verte 2030.

PRINCIPAUX CONSTATS

La contribution de la santé publique dans la lutte contre les changements climatiques prend de l'importance :

- 1) Reconnaissance des changements climatiques comme un enjeu transversal dans la démarche d'élaboration du Programme national de santé publique 2025-2035.
- 2) Reconnaissance des changements climatiques comme l'une des grandes tendances en santé publique dans le programme scientifique de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).
- 3) Déclaration des autorités de santé publique du Québec s'engageant à sensibiliser la population aux impacts des changements climatiques sur la santé et aux bienfaits pour la santé de l'action climatique, ainsi qu'à contribuer à renforcer la résilience et l'adaptation des communautés.
- 4) Reconnaissance de l'importance du rôle des instances de santé publique dans la lutte contre les changements climatiques dans le rapport de 2024 du Comité consultatif sur l'adaptation aux changements climatiques.

À l'instar des inégalités sociales de santé, les changements climatiques représentent un enjeu transversal. Les acteurs et actrices de la santé publique expriment un besoin d'outils pour identifier les occasions d'intégrer les changements climatiques à leurs travaux. Un outil flexible et adapté à la diversité des contextes de pratique semble nécessaire pour favoriser la prise en compte des changements climatiques et l'identification des pistes d'action.

QU'EST-CE QUE LA LUNETTE CLIMATIQUE?

La Lunette climatique est avant tout un outil de mobilisation. Elle accompagne les professionnels et professionnelles œuvrant en santé publique dans l'intégration de la lutte contre les changements climatiques à leurs projets et activités. Les personnes qui utilisent l'outil peuvent :

- 1) identifier des opportunités de considérer les changements climatiques dans les pratiques actuelles et futures en santé publique;
- 2) considérer l'équité en santé publique dans la prise en compte des changements climatiques.

Il s'agit d'un outil généraliste qui vise à sensibiliser, à mobiliser et à soutenir la réflexion des personnes travaillant en santé publique par rapport aux liens entre les changements climatiques et la pratique en santé publique.

À QUI S'ADRESSE CET OUTIL?

L'outil sera utile pour **l'ensemble des acteurs et actrices œuvrant en santé publique au Québec**, particulièrement ceux et celles dont le travail ne porte pas principalement ou spécifiquement sur les enjeux climatiques.

QUAND EST-IL PERTINENT D'UTILISER LA LUNETTE CLIMATIQUE?

La Lunette climatique peut être utilisée à diverses fins, autant de manière individuelle qu'en équipe. Voici quelques exemples :

- Dans la proposition, la planification, le démarrage ou la révision de projets¹.
- Pour guider la prise en compte des enjeux climatiques dans l'élaboration de plans, de stratégies ou de politiques.
- Pour se doter d'une vision d'équipe.
- Pour faciliter le travail en collaboration avec des partenaires ou développer de nouveaux partenariats.
- Pour faciliter les échanges et les discussions, notamment lors d'ateliers d'apprentissage ou de formation.

¹ Par « projet », on entend toute action, intervention, programme, service, politique ou stratégie.

SOUS QUELLE FORME SE PRÉSENTE LA LUNETTE CLIMATIQUE?

Composantes de l'outil

La Lunette climatique possède deux composantes :

- 1) Une grille d'analyse proposant une série de questions afin de guider et de soutenir la réflexion pour l'intégration de la lutte contre les changements climatiques dans les pratiques professionnelles en santé publique (voir figure 1). Cette grille peut être remplie individuellement ou en équipe.

Figure 1 Aperçu de la grille d'analyse

GRILLE D'ANALYSE : LUNETTE CLIMATIQUE
Cette grille d'analyse est composée de deux sections à remplir idéalement en équipe. Elle a pour objectif de soutenir votre réflexion et l'analyse de projets en cours ou à venir afin que ceux-ci puissent : • considérer davantage la lutte contre les changements climatiques ; • tenir compte des répercussions actuelles et futures des changements climatiques. Les questions et sections peuvent être adaptées en fonction de vos réflexions et de vos projets. Par « projet », on entend toute action, intervention, programme, service, politique ou stratégie. Pour compléter la grille, il est recommandé de consulter de manière concomitante la « Lunette climatique : un outil pour une intégration transversale des changements climatiques en santé publique » afin d'alimenter vos réflexions.
1) Étapes de réflexion et d'analyse
QUEL EST VOTRE PROJET? Inscrivez ci-dessous quel est le projet pour lequel vous souhaiteriez inclure une perspective climatique. Pensez à identifier les publics cibles prioritaires et leurs spécificités. Indiquez le ou les porteurs du projet (santé publique ou autre), les objectifs du projet, les thèmes et fonctions de santé publique qui y sont associés et les parties prenantes déjà impliquées.
QUELS SONT LES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR VOTRE PROJET? Réfléchissez aux façons dont les changements climatiques affectent et affecteront les objectifs, les publics cibles et les parties prenantes de votre projet. Pensez notamment aux aléas climatiques présents sur votre territoire et à ceux qui pourraient se manifester dans le futur. Inscrivez les liens et les répercussions qui vous apparaissent les plus importants. Référez-vous aux fiches informatives de la Lunette climatique disponibles sur le site web pour vous aider. Vous pouvez également consulter le site web d'Ouranos et les rapports d'évaluation des vulnérabilités et des risques régionaux liés aux changements climatiques (VRAC) ici et sur les sites web des directions régionales de santé publique pour explorer notamment les effets des changements climatiques sur la santé.

2) Une fiche informative (voir figure 2) pour chaque sous-thème abordé présentant :

- des informations succinctes, vulgarisées et non exhaustives offrant une vue d'ensemble sur les liens entre le sous-thème et les changements climatiques;
- des pistes d'action² en santé publique favorables à la lutte contre les changements climatiques pour inspirer les pratiques professionnelles.

Figure 2 Aperçu d'une fiche informative sur le Web



Quels sont les thèmes et les sous-thèmes?

² Rappel important : En vertu de l'article 10.1 de la Loi sur le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (LMDDEP), les ministères et organismes doivent consulter le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs **lors de l'élaboration de mesures qui pourraient avoir un impact significatif en matière de lutte contre les changements climatiques**. Voir : Guide à l'intention des ministères et organismes publics <https://www.environnement.gouv.qc.ca/plan-economie-verte/outils/documents-generaux/guide-consultation-mesures-impact-lcc.pdf>

Information : Bureau de la transition climatique et énergétique (BTEC), suivi.climatique@environnement.gouv.qc.ca

Voici les thèmes et les sous-thèmes qui sont inclus dans la Lunette climatique :

- **Alimentation et systèmes alimentaires** : Accès aux aliments, Alimentation locale et systèmes alimentaires territoriaux, Qualité et salubrité des aliments, Souveraineté alimentaire autochtone, Alimentation végétale et peu transformée.
- **Santé environnementale** : Qualité de l'air extérieur, Qualité de l'air intérieur, Pollens allergènes, Qualité de l'eau, Disponibilité de l'eau.
- **Populations avec des spécificités liées aux changements climatiques** : Populations autochtones, Femmes enceintes et jeunes enfants, Personnes âgées, personnes ayant des incapacités et leurs personnes proches aidantes, Personnes en situation d'itinérance.
- **Maladies infectieuses** : Maladies transmises par les tiques.
- **Milieux de vie**³ : Milieux scolaires, Services de garde éducatifs à l'enfance, Espaces verts, Logements, Communautés.
- **Mode de vie physiquement actif** : Transport et mobilité durable, Activité physique de loisirs.
- **Santé mentale et substances psychoactives** : Santé mentale, Écoanxiété, Consommation de substances psychoactives.

Comment ont-ils été choisis?

Étant donné la variété de thèmes en santé publique et les ressources associées au projet, un certain nombre de sous-thèmes pouvaient être retenus. Les consultations auprès des groupes de discussion et le comité scientifique ont permis d'alimenter et d'orienter le choix des thèmes et des sous-thèmes.

Y A-T-IL DES LIMITES À CET OUTIL DE MOBILISATION?

Considérant l'ampleur et la transversalité de la question des changements climatiques, les ressources associées à la réalisation de ce projet, l'échéancier imparti et les objectifs de sensibilisation et de mobilisation visés, la Lunette climatique n'est pas exempte de limites.

Information non exhaustive

La Lunette climatique ne couvre pas l'ensemble des enjeux, des données, des ressources ou des liens entre les thèmes de santé publique et les changements climatiques. Les informations intégrées dans l'outil n'ont pas fait l'objet d'une revue systématique de la littérature. Il s'agit d'un aperçu qui vise à sensibiliser, à mobiliser et à soutenir la réflexion des personnes travaillant en santé publique. Les pistes d'action en santé publique sont présentées à titre indicatif et dans le but d'inspirer la pratique en santé publique, puisque ces actions n'ont pas été évaluées.

³ Les milieux de travail ne sont pas traités dans cette version de la Lunette climatique, puisqu'il existe un outil spécifique au domaine de la santé au travail. La « Boussole SAT-CC », disponible sur le Réseau de santé publique en santé au travail, permet l'identification des secteurs d'activités, des professions et des risques SAT pour chacun des aléas du VRAC-PARC, en plus de contenir un répertoire d'outils.

Transférabilité limitée

La structuration de l'outil par thèmes et sous-thèmes pourrait ne pas refléter spécifiquement les dossiers portés par les acteurs et actrices de la santé publique et limiter la compréhension des liens transversaux entre les thèmes en raison de la segmentation des informations. Les personnes sont donc invitées à explorer l'outil de manière globale et à rechercher des liens entre les différents thèmes selon leurs réalités.

Il est possible que des pistes d'action en santé publique ne soient pas transférables à tous les contextes, étant donné la variété et la diversité des réalités régionales et locales. Les personnes utilisatrices sont donc invitées à faire appel à leurs expertises et à leurs connaissances du territoire et des communautés pour adapter l'information en fonction de leurs besoins et de leurs réalités.

COMMENT LA LUNETTE CLIMATIQUE A-T-ELLE ÉTÉ CONSTRUITE?

Trois revues phares

Trois revues de la littérature importantes en changements climatiques ont été utilisées pour la rédaction des fiches informatives. Elles sont relativement récentes et visent le Québec. Elles ont été réalisées soit par l'INSPQ, soit en impliquant plusieurs experts et expertes de l'INSPQ et d'autres organisations en changements climatiques⁴.

- Demers-Bouffard, D. (2021). Les aléas affectés par les changements climatiques : effets sur la santé, vulnérabilités et mesures d'adaptation : synthèse des connaissances. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2771>
- Alberti-Dufort, A., Bourduas Crouhen, V., Demers-Bouffard, D., Hennigs, R., Legault, S., Cunningham, J., ... Ouranos (2022). Québec; Chapitre 2 dans Le Canada dans un climat en changement : le rapport sur les Perspectives régionales, (éd.) F.J. Warren, N. Lulham, D.L. Dupuis et D.S. Lemmen. Gouvernement du Canada. <https://changingclimate.ca/regional-perspectives/fr/chapitre/2-0/>
- Berry, P. et Schnitter, R. (2022). La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement : faire progresser nos connaissances pour agir. <https://doi.org/10.4095/329546>

Un document appuyant l'intégration des changements climatiques dans les actions de santé publique

Un document technique à des fins de planification interne au réseau de santé publique sur les changements climatiques s'appuyant notamment sur les résultats d'une analyse multicritère a permis d'alimenter la section de la Lunette climatique portant sur les pistes d'action en santé publique. Élaboré sous la responsabilité du Dr André Dontigny et de la Dre Joanne Aubé-Maurice, ce document découle des travaux effectués par le Comité stratégique sur les changements climatiques. Ce dernier, de même que le comité tactique sur les changements climatiques, ont été mandatés, en juin 2022, par

⁴ Les méthodologies utilisées pour ces trois études sont disponibles dans chaque publication.

la Table de coordination nationale de santé publique (TCNSP), d'élaborer un plan d'action national pour le réseau de santé publique en matière de lutte intégrée contre les changements climatiques. Le comité stratégique regroupait des représentants et représentantes des directions régionales de santé publique (DSPu), du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de l'INSPQ. Le comité tactique avait lui aussi une composition tripartite et il incluait des personnes représentantes de toutes les tables de concertation nationale (Table de concertation nationale en surveillance [TCNS], Table de concertation nationale en maladies infectieuses [TCNMI], Table de concertation nationale en santé au travail [TCNSAT], Table de concertation nationale en santé et environnement [TCNSE] et Table de concertation nationale en promotion et prévention [TCNPP]).

- La méthodologie et les résultats de leurs travaux sont présentés dans ce document :
 - Comité stratégique sur les changements climatiques. (2024). *Intégration des changements climatiques dans les actions de santé publique : Document technique à des fins de planification interne au réseau de santé publique* [document restreint].⁵

Littérature grise

Pour chacun des sous-thèmes identifiés, les publications de l'INSPQ en lien avec le sujet ont été consultées.

Si des informations s'avéraient manquantes à partir des sources principales identifiées, la littérature grise d'organisations québécoises et canadiennes reconnues était consultée (notamment celle du MSSS, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs [MELCCFP], d'Ouranos et de l'Agence de la santé publique du Canada).

D'autres publications jugées pertinentes ont été consultées, lesquelles ont été identifiées à la suite d'une première consultation des références nommées précédemment (méthode boule de neige).

Processus d'élaboration de la Lunette climatique

Afin d'appuyer le processus d'élaboration de la Lunette climatique, l'équipe projet⁶ a consulté diverses instances, notamment pour tenir compte des besoins des futurs utilisateurs et utilisatrices. Un Comité scientifique⁷ a également accompagné le projet, permettant de soutenir la chargée de projet grâce à l'expertise des membres et à leurs connaissances des besoins dans leur milieu.

De plus, un appel à la participation a été lancé à l'automne 2024 auprès de toutes les tables de concertation nationale pertinentes (TCNS, TCNMI, TCNSAT, TENSE et TCNPP) et auprès des professionnels et professionnelles de l'INSPQ et du MSSS. Cet appel a permis de recueillir 50 noms de

⁵ Coordination et rédaction : Joanne Aubé-Maurice, Angèle-Anne Brouillette, André Dontigny et Philippe Robert.
Rédaction : Ariane Courville, David Demers-Bouffard, Laetitia Gaurier, Elsa Landaverde, Nicolas Lavallée, Olivier Leclerc, Bénédicte Leclerc Jacques, Bill Osiris, Marie-Jo Ouimet, Marianne Papillon, Marie-Pier Parent, Camille Poirier-Ouellet et Catherine Turgeon-Pelchat.

⁶ Membres de l'équipe projet : Mélanie Beaudoin, Amélie Contreras-Salois, Elyse Durocher, Hélène Gayraud, Elsa Landaverde, Marie-Jo Ouimet et Mélanie Perroux.

⁷ Membres du comité scientifique : Brigitte Pinard, Joanne Aubé-Maurice, Martine Lévesque, Sébastien Provost, Camille Poirier-Ouellet, Marie-Hélène Senay, Ariane Adam-Poupart, Mélanie Boissonneault et Martine Isabelle.

participants et participantes et de tenir six groupes de discussion à l'hiver 2025. Les personnes participantes aux groupes de discussion ont été consultées pour faire évoluer la Lunette climatique, notamment pour proposer des pistes d'amélioration de l'outil, favoriser son arrimage aux besoins et aux contextes de pratique ainsi qu'orienter le choix des sous-thèmes à y intégrer.

Processus de révision

Afin d'évaluer la qualité, les fiches informatives développées par sous-thème ont été soumises à un processus de révision par les pairs. Les réviseuses et réviseurs ont été contactés sur la base de leur expertise en lien avec les sous-thèmes abordés et ont été invités à commenter une ou plusieurs fiches informatives.

- **Réviseurs et réviseuses au sein de l'INSPQ :** Alejandra Irace-Cima, Annie Gauthier, Ariane St-Louis, Audrey Smargiassi, Caroline Huot, Charles Prisca Samba, Élise Jalbert-Arsenault, Émilie Audy, Géraldine Patey, Jacinthe Brisson, Julie Lévesque, Katherine Girard, Marie Lapointe, Marie-Claude Paquette, Marie-Claude Roberge, Marie-Ève Dubuis, Maud Emmanuelle Labesse, Maxime Boivin, Najwa Ouhoummane, Odile Bergeron, Olivier Leclerc, Patrick Poulin, Ray Bustinza, Stéphane Buteau et Stéphane Perron.
- **Réviseurs et réviseuses à l'externe de l'INSPQ :** Alexane Langevin, Amélie Samson, Andréa Dufour, Ann St-Jacques, Ariane Préfontaine, Cat Tuong Nguyen, Cyril Frazao, Étienne Roy-Bisson, Gille Delaunais, Jérôme Leclerc, Joël Castonguay, Laurence Dupont, Laurence Ruel, Marie-Christine Veilleux, Marie-Hélène Pâquet, Pierre Paul Audate, Sébastien Jodoin et Stéphanie Meynet.

ANNEXE 1 GLOSSAIRE

Adaptation aux changements climatiques

« Pour les systèmes humains, démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu ainsi qu'à ses conséquences, visant à en atténuer les effets préjudiciables et à en exploiter les effets bénéfiques. Pour les systèmes naturels, démarche d'ajustement au climat actuel ainsi qu'à ses conséquences; l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation des systèmes naturels au climat attendu et à ses conséquences⁷. »

Aléa climatique

Événement climatique ou d'origine climatique susceptible d'occasionner des pertes en vies humaines ou des conséquences sur la santé ou la sécurité, des dommages aux infrastructures et aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement. Un aléa peut se produire graduellement ou soudainement⁷.

Atténuation des changements climatiques

« Ensemble des interventions visant à limiter les changements climatiques, principalement par la réduction des émissions de gaz à effet de serre par les sources et l'augmentation des absorptions par les puits de carbone⁷. »

Capacité d'adaptation

« Faculté d'ajustement des systèmes, des institutions, des êtres humains et d'autres organismes, leur permettant de se prémunir contre d'éventuels dommages, de tirer parti des opportunités ou de réagir aux conséquences⁷. »

Changements climatiques

« Changement de climat attribué directement ou indirectement aux activités humaines qui modifient la composition de l'atmosphère dans son ensemble, et qui s'ajoute à la variabilité naturelle du climat observée sur des périodes de temps comparables⁷. »

Cobénéfices

« Effets positifs qu'une politique ou mesure visant un objectif peut avoir sur d'autres objectifs. Par exemple, les efforts d'atténuation des changements climatiques déployés dans les secteurs de l'énergie, de l'infrastructure, de l'agriculture et des transports peuvent contribuer à améliorer la santé de la population grâce aux avantages qu'ils procurent sur les plans de la qualité de l'air, des normes de logement, de l'alimentation et de l'activité physique¹. »

Déterminants sociaux de la santé

« Forces et systèmes qui façonnent au quotidien les conditions de vie (p. ex., revenu, éducation, emploi) et qui influent sur la santé et le bien-être des personnes. Ces déterminants comprennent, entre autres, les politiques et les systèmes économiques, sociaux et politiques ainsi que les normes sociales¹. »

Écoanxiété

« L'écoanxiété est un état sociopsychologique caractérisé par des sentiments fluctuants d'inquiétude, de détresse et d'appréhension en réponse aux effets observés et anticipés des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement, ainsi qu'à leurs impacts sur le mode de vie des individus et à l'inadéquation perçue des réponses et des politiques sociétales⁴. »

Écoémotions

« Sentiments et émotions vécus lorsqu'on pense aux changements climatiques, à la situation environnementale et aux conséquences sur les individus et la société³. »

Équité en santé :

« L'équité en santé signifie que tout le monde (individus, groupes de population et collectivités) a des possibilités équitables d'atteindre un état de santé optimal sans être défavorisé par les conditions sociales, économiques, environnementales et culturelles en raison de facteurs socialement construits, comme la race, le genre, l'orientation sexuelle, les croyances religieuses, le rang social et autres. L'atteinte de l'équité en santé passe par la reconnaissance que tous les groupes de population ne partent pas sur un même pied d'égalité pour arriver à vivre en santé, la correction des facteurs entraînant le déséquilibre s'avère nécessaire. L'équité en matière de santé survient lorsque les inégalités sociales de santé sont réduites à néant⁸. »

Exposition

« Présence de personnes, de moyens de subsistance, d'espèces ou d'écosystèmes, de fonctions, de ressources ou services environnementaux, d'éléments d'infrastructure ou de systèmes ou biens économiques, sociaux ou culturels dans un lieu ou dans un cadre susceptible de subir des conséquences⁷. »

Îlot de chaleur

« Zone urbaine où l'on enregistre une température ambiante plus élevée que dans les zones environnantes⁹. »

Inégalités sociales de santé

« Une inégalité sociale de santé (ISS) se définit comme une différence de santé entre les individus liée à des facteurs ou critères sociaux de différenciation (classes sociales, catégories socioprofessionnelles, catégories de revenu, niveaux d'études, etc.). Elles sont injustes et évitables². »

Lutte contre les changements climatiques

« Ensemble des interventions ayant pour objectif de contribuer à atténuer les changements climatiques ou à s'y adapter⁵. »

Maladaptation

« Mesures susceptibles d'aggraver le risque de conséquences néfastes (y compris une hausse des émissions de gaz à effet de serre), associées aux changements climatiques, d'accentuer la vulnérabilité face aux changements climatiques, d'être inefficaces ou encore de dégrader les conditions de vie actuelles ou futures. Ce résultat est rarement intentionnel⁷. »

Population vulnérable

« Population susceptible de subir des conséquences physiques, mentales, sociales, ou économiques associées à un aléa⁷. »

Résilience

« Capacité des systèmes sociaux, économiques et environnementaux interdépendants à faire face à une évolution, à une perturbation ou à un événement aléatoire, leur permettant d'y répondre ou de se réorganiser de façon à préserver leur fonction, leur identité et leur structure fondamentales⁷. »

Risque

« Possibilité de conséquence résultant de l'exposition d'un système humain ou naturel vulnérable à un aléa climatique. Le risque combine la vraisemblance d'un aléa et ses conséquences⁷. »

Sensibilité

« Degré auquel un système ou une espèce est influencé, positivement ou négativement, par la variabilité du climat ou les changements climatiques. Les effets peuvent être directs (ex. : la modification des rendements agricoles due à un changement de la valeur moyenne, de l'amplitude ou de la variabilité de la température) ou indirects (ex. : les dommages causés par une augmentation de fréquence des inondations côtières en raison d'une élévation du niveau de la mer)⁷. »

Vulnérabilité

« Propension ou prédisposition des personnes et des systèmes, naturels et humains, à subir des dommages dus à un aléa et qui résulte de facteurs physiques, sociaux, économiques ou environnementaux. La notion de vulnérabilité englobe la sensibilité et la capacité d'adaptation⁷. »

Zoonoses

« Les zoonoses sont des maladies ou des infections causées, entre autres, par des virus, des bactéries et des parasites. Elles se transmettent naturellement entre les animaux, incluant les insectes, et les humains. Influencée notamment par la hausse des températures, la modification de l'aire de répartition des animaux et des insectes augmente le risque de contracter la maladie de Lyme, le virus du Nil occidental ou la rage⁶. »

ANNEXE 2 LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES

ADS+	Analyse différenciée selon les sexes avec une perspective intersectionnelle
AGNSI	Association des garderies non subventionnées en installation
AGPQ	Association des garderies privées du Québec
AQCPE	Association québécoise des centres de la petite enfance
BTEC	Bureau de la transition climatique et énergétique
CC	Changements climatiques
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
CO ₂	Dioxyde de carbone
COPHAN	Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
COV	Composés organiques volatils
CPE	Centre de la petite enfance
CQSEPE	Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance
CRE	Conseil régional de l'environnement
CSSSPNQL	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
EIS	Évaluation d'impact sur la santé
EME	Événement météorologique extrême
FADOQ	Fédération de l'âge d'or du Québec
GES	Gaz à effet de serre
INESSS	Institut national d'excellence en santé et en services sociaux
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
ISS	Inégalités sociales de santé

LCC	Lutte contre les changements climatiques
LMDDP	Loi sur le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MEQ	Ministère de l'Éducation
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFA	Ministère de la Famille
MJQ	Ministère de la Justice
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
MTOUR	Ministère du Tourisme
MTRAV	Ministère du Travail
OBV	Organisme de bassin versant
P	Provincial
PAU	Plan d'agriculture urbaine
PDCN	Plan de développement d'une communauté nourricière
PDZA	Plan de développement en zone agricole

RBQ	Régie du bâtiment
RCAAQ	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
RGPQ	Rassemblement des garderies privées du Québec
RL	Régional ou local
RQOH	Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation
RSGE	Responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SAQ	Société des alcools du Québec
SAT	Santé au travail
SEPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SGEE	Services de garde éducatifs à l'enfance
SHQ	Société d'habitation du Québec
SIPPE	Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance
SQDC	Société québécoise du cannabis
SQI	Société québécoise des infrastructures
TCNMI	Table de concertation nationale en maladies infectieuses
TCNPP	Table de concertation nationale en promotion et prévention
TCNS	Table de concertation nationale en surveillance
TCNSE	Table de concertation nationale en santé environnementale
TCNSP	Table de coordination nationale de santé publique
TCNSAT	Table de concertation nationale en santé au travail
VRAC-PARC	Évaluation des vulnérabilités et risques régionaux liés aux changements climatiques et plans d'adaptation régionaux au climat en santé publique

RÉFÉRENCES DU GLOSSAIRE

1. Agence de la santé publique du Canada. Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada sur l'état de la santé publique au Canada 2022 : mobiliser la santé publique contre les changements climatiques [En ligne]. Ottawa (Ontario) : Agence de la santé publique du Canada, 2022. Disponible : <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/corporate/publications/chief-public-health-officer-reports-state-public-health-canada/state-public-health-canada-2022/report-rapport/rapport.pdf>
2. Aïach P. De la mesure des inégalités : enjeux sociopolitiques et théoriques [En ligne]. Dans Les inégalités sociales de santé (Fassin D, p. 81-91). La découverte et Bernier NF. (2021). Réduire les vulnérabilités et les inégalités sociales : Tous ensemble pour la santé et le bien-être. Québec, Canada : Institut national de la santé publique du Québec; 2000. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2781-reduire-vulnerabilite-inegalites-sociales.pdf>
3. Boivin M. (2023). Le b.a-ba de l'écoanxiété [En ligne]. 26^e Journées annuelles de santé publique – Le temps des concordances. Québec, Canada : Journées annuelles de santé publique; 2023. Disponible : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/jasp/archives/2023/ppt/27-novembre/Maxime-Boivin_Le-b-a-ba-de-l-ecoanxiete.pdf
4. Boivin M, Gousse-Lessard AS, Hamann Legris N. Towards a unified conceptual framework of eco-anxiety: mapping eco-anxiety through a scoping review. Cogent Mental Health. 2025;4(1):1-48. <https://doi.org/10.1080/28324765.2025.2490524>
5. Gouvernement du Québec. Stratégie de mobilisation pour l'action climatique 2022-2027 [En ligne]. Québec, Canada Gouvernement du Québec; 2022. Disponible : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/strategie-mobilisation-action-climatique>
6. Institut national de santé publique du Québec [En ligne]. Québec, Canada : Institut national de santé publique du Québec ; s. d. Glossaire des aléas et risques sanitaires – VRAC-PARC. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/changements-climatiques/vrac-parc/glossaire>
7. Ouranos et MELCCFP. Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques – Guide pour les organismes municipaux [En ligne]. Québec, Canada : Gouvernement du Québec; 2024. Disponible : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/outils/guide-elaborer-plan-adaptation-organismes-municipaux.pdf>
8. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé [En ligne]. Canada : collaboration nationale des déterminants de la santé ; s. d. Glossaire des principaux concepts liés à l'équité en santé. Montréal, Canada : RÉFIPS; Antigonish (NS) : CCNDS, Université St. Francis Xavier; s. d. Disponible : <https://nccdh.ca/fr/learn/glossary/>
9. Office québécois de la langue française [En ligne]. Québec, Canada : OQLF; s. d. Îlot de chaleur urbain. Disponible : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/17487321/ilot-de-chaleur-urbain>

Questions et réponses – Tout savoir sur la Lunette climatique

AUTRICES

Amélie Contreras-Salois, conseillère scientifique
Elyse Durocher, conseillère scientifique spécialisée
Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

SOUS LA COORDINATION DE

Mélanie Beaudoin, coordonnatrice
Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

COLLABORATION

Geneviève Grenier, conseillère scientifique
Secrétariat général

RÉVISION

Les réviseuses et réviseurs nommés dans la section précédente du présent document ont été conviés à apporter des commentaires sur la version préfinale du contenu scientifique d'une ou de plusieurs fiches informatives et en conséquence, n'en ont pas révisé ni endossé le contenu final.

Les autrices ainsi que les membres du comité scientifique et les personnes qui ont révisé le document ont dûment rempli leurs déclarations d'intérêts et aucune situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels n'a été relevée.

RELECTURE ET MISE EN PAGE

Aurélie Franco, agente administrative
Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue ou en écrivant un courriel à :

droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 2^e trimestre 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-03561-4 (PDF)
DOI : <https://doi.org/10.64490/PCNL3538>

© Gouvernement du Québec (2026)

N° de publication : 3799